

Compte rendu sommaire
Réunion du Comité Syndical
Séance du 07 avril 2025

Date de convocation : 25 mars 2025

Nombre de Membres :

En exercice : 20
Présents : 11
Ayant donné procuration : 0
Absent excusé : 1
Absents : 8

L'an DEUX-MILLE-VINGT-CINQ, le SEPT du mois d'AVRIL, à 17h30, le Comité Syndical du Syndicat Mixte d'Études et d'Aménagement des Portes de l'Orne, légalement convoqué, s'est réuni au siège du Syndicat Mixte d'Études et d'Aménagement des Portes de l'Orne, en séance publique, sous la présidence de Monsieur Rémy SADOCCO.

Membres présents : Mme ROMILLY, MM. ABATE, BOLTZ, DOS SANTOS, FOURNIER, HEISER, MATELIC, MULLER, NOBILE, SADOCCO et TURCK.

Absent excusé : M. FREYBURGER.

Absents : Mme ROUSSEAU, MM. CORRADI, MEIGNEL, MUNIER, OCTAVE, QUEUNIEZ, ROVIERO et WILLAUME.

Le Président ouvre la séance et passe à l'examen de l'ordre du jour.

Délibération 2025-10 – BUDGET PRIMITIF

Le Comité Syndical, ayant entendu l'exposé du Président, et après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- ADOPTÉ le budget primitif 2025, qui s'équilibre comme suit, en dépenses et en recettes,
 - o En section de fonctionnement : 1.301.526,75 €
 - o En section d'investissement : 4.397.541,49 €
- DÉCIDE de voter ce budget par nature et par chapitre tant en section de fonctionnement qu'en section d'investissement, et par opérations en section d'investissement,
- AUTORISE le président, conformément à l'article L.5217-10-6 du CGCT de procéder à des virements de crédits de chapitre à chapitre au sein de la même section, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel, dans la limite de 7,5 % des dépenses réelles de la section en fonctionnement et en investissement,
- Et AUTORISE la mise en place de provisions semi budgétaires.

Délibération 2025-11 - DÉTERMINATION DES CONTRIBUTIONS FINANCIERES DES COMMUNAUTES DE COMMUNES DU PAYS ORNE MOSELLE ET RIVES DE MOSELLE

Le Comité Syndical, ayant entendu l'exposé du Président, et après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- FIXE les contributions financières de chacune des deux Communautés de Communes pour l'année 2025, comme suit :

Communauté de Communes du Pays Orne Moselle :

- En section de fonctionnement : 200.000,00 €
- En section d'Investissement : 1.000.000,00 €

Communauté de Communes Rives de Moselle :

- En section de fonctionnement : 200.000,00 €
- En section d'Investissement : -

L'ordre du jour étant épuisé, le Président lève la séance à 18h15.



Le Président,

Rémy SADOCCO